



NUMERO SPECIAL - A CONSERVER

(supplément à ENTRE NOUS n°19)

LES MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2019 (liste non exhaustive)

- **Samedi 2 mars** : à partir de 14 h **Carnaval** organisé par le Comité des Fêtes (animatrice : Nathalie VIBERT)
- **Dimanche 3 mars** : à 14h **LOTO**, Salle Communale organisé par les associations Amicale Brottaise et St Martin
- **Dimanche 21 avril** : à 10h Jour de PÂQUES, **Chasse aux œufs** organisée par le Comité des fêtes (animatrice : Bernadette GIRE) avec la participation des associations Amicale Brottaise et St Martin
- **Mercredi 8 mai** : fin de matinée **Cérémonie commémorative au monument aux morts** suivie du verre de l'amitié
- **Dimanche 9 juin** : jour de la Pentecôte et **lundi 10 juin** lundi de Pentecôte: **BAR** (en principe à la buvette) ouvert au public où des boissons sont servies à des tarifs attractifs, organisé par le Comité des Fêtes (animateur : Jean COLOMBAIN)
- **Dimanche 23 juin** : **concours de pétanque** organisé par les associations Amicale Brottaise et St Martin
- **Samedi 13 juillet** : **FÊTE AU VILLAGE** avec repas, jeux, musique, danse et feux d'artifice organisée par le Comité des Fêtes (animateur : Bernard GIRE)
- **Dimanche 25 août** : **VIDE GRENIER** organisé par les associations Amicale Brottaise et St Martin
- **Dimanche 8 septembre** : **LE MARCHE ARTISANAL** organisé par le Comité des Fêtes (animatrice : Nathalie VIBERT)
- **Dimanche 21 septembre** : **NETTOYONS LA NATURE**

RAPPEL :

Gymnastique : tous les jeudis soirs à partir de 18h30 jusqu'à 19h30 à la Salle Communale

Contact:

Marie-Josée GRANDJEAN 06 31 97 49 34

organisé par les associations Amicale Brottaise et St Martin

- **Dimanche 11 novembre** : fin de matinée: **Cérémonie commémorative au monument aux morts** suivie du verre de l'amitié

- **Samedi 14 décembre** : **NOEL DES ENFANTS** à 15h00 (le lieu sera déterminé par annonce) organisée par la Municipalité avec la participation du Comité des Fêtes (animatrice : Bernadette GIRE) et des associations Amicale Brottaise et St Martin

Dimanche 15 décembre : **Repas des AINES**, Salle Communale organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes (animatrice : Bernadette GIRE)

- **BEAUJOLAIS** : organisé par le Comité des Fêtes (animateur : Jean COLOMBAIN) (*)

(*) les dates vous seront communiquées par bulletin et par affichage sur l'afficheur électronique

Contacts :

Amicale Brottaise :

Président Pascal FOUILLET : 03 84 94 53 04

Association St Martin :

Président Joseph FRANC : 03 84 94 52 01

Comité des Fêtes :

Président Gaël BEAULIEU : 07 85 34 07 14

VACANCES SCOLAIRES

Vacances de février : du samedi 16 au lundi 4 mars

Vacances de Pâques : du samedi 13 au lundi 29 avril

Grandes vacances : à partir du samedi 6 juillet au lundi 2 septembre

Vacances de la Toussaint : du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre au 6 janvier 2020

INFOS PRATIQUES

Jours et heures d'ouverture de la Mairie:

Le lundi de 8h30 à 12h00

Le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Téléphone: 03 84 94 56 91

Mail: communebrottelesluxeuil@orange.fr

Permanence du Maire Bernard GIRE:

Le lundi de 8h30 à 12h00

Le mardi de 14h00 à 17h00

Téléphone: 06 70 48 70 05

Mail: bernard.gire@gmail.com

Visitez notre site: www.brotte-les-luxeuil.com

PETITS RAPPELS ...

Toutes les photos ou images : google

Pour les toutous :

Une petite photo vaut mieux qu'un bla-bla de plus !



Quelque chose ne va pas :

Venez plutôt voir le Maire, il a sûrement une explication à vous fournir et cela évite les ragots !



INFO DEFIBRILLATEUR

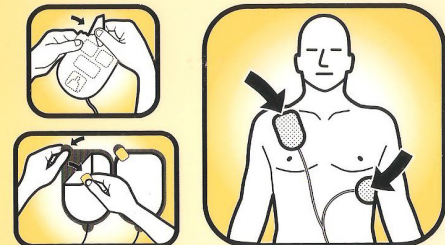
Le défibrillateur est opérationnel. Il est situé dans un boîtier extérieur spécialement conçu à cet effet sur le mur coté gauche de la Mairie lorsqu'on regarde celle-ci de face. Ce défibrillateur est très simple d'utilisation. Une notice est disponible à l'intérieur du boîtier.

En cas de nécessité, il suffit d'ouvrir la porte d'accès, le plombage de sécurité en plastique de couleur rouge se brisera. Sortir l'appareil et appuyer sur la touche « on/off » pour sa mise en fonction. Sortir les électrodes du sachet, connecter celles-ci sur l'appareil, placer les électrodes sur le patient comme indiqué sur la figure ci-dessous et attendre les instructions diffusées par l'appareil.

1



2



3



DAC-501-AB


Attention : ne pas toucher le patient pendant le chargement et pendant que l'indicateur de choc requis clignote.

A la fin de l'utilisation replacer l'appareil dans le boîtier avec les électrodes usagées car elles ne doivent servir qu'une fois. Elles seront détruites ensuite.

En cas de difficulté contacter le Maire ou ses adjoints (Nicolas MORENS 06 73 80 01 92 ou Micheline DIZIAIN 06 01 72 50 10).